

Amundi EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **55,85 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
 Actif géré : **124,65 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010468983**
 Type de Réplication : **Synthétique**
 Indice de référence :
100% EURO STOXX 50 LEVERAGED
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Enveloppe fiscale : **Eligible au PEA**
 Date de la première VL : **04/06/2007**
 VL de lancement : **58,53 (EUR)**

Objectif d'investissement

Amundi EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF - Acc est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence EURO STOXX 50 Daily Leverage Index.

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 jour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Jusqu'au 07/06/2018, les performances des Fonds enregistrées correspondent aux performances de Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF. Ce fonds a été absorbé par le Fonds le 07/06/2018

B : Jusqu'au 06/09/2018, les performances du Fonds enregistrées correspondent aux performances du FCP - Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF (le fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 06/09/2018.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014
Portfeuille	25,59%	8,43%	25,59%	38,91%	71,12%	127,34%	179,68%
Indice	25,59%	8,43%	25,59%	38,31%	68,43%	123,57%	179,38%
Ecart	-0,01%	0,00%	-0,01%	0,60%	2,69%	3,77%	0,30%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portfeuille	42,04%	-22,19%	50,44%	-15,88%	62,05%	-23,96%	17,61%	2,07%	6,66%	4,12%
Indice	41,41%	-22,56%	49,45%	-15,78%	61,88%	-23,87%	18,09%	2,36%	7,03%	4,53%
Ecart	0,64%	0,36%	0,99%	-0,10%	0,17%	-0,09%	-0,47%	-0,28%	-0,37%	-0,41%

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	25,43%	32,60%	43,49%
Volatilité de l'indice	25,46%	32,62%	43,11%
Tracking Error ex-post	0,26%	0,33%	4,61%
Ratio de sharpe	1,39	0,55	0,03

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

ACTION ■

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'indice de stratégie EURO STOXX 50 Daily Leverage Index est un sous-ensemble de l'indice Euro Stoxx®. Il mesure la performance de 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays de la zone Euro. Les valeurs sont sélectionnées pour leur capitalisation boursière, leur liquidité et leur représentativité sectorielle. L'indice s'efforce de respecter une pondération par pays et par secteur économique reflétant au maximum la structure économique de la zone Euro. Le poids de chaque valeur dans l'indice est ajusté suivant sa capitalisation boursière, sur la base du flottant. Chaque valeur a un poids dans l'indice limité à 10%. Une description exhaustive et la méthodologie complète de construction de l'Indice de stratégie EURO STOXX 50 Daily Leverage Index sont disponibles sur le site internet : www.stoxx.com.

Caractéristiques (Source : Amundi)

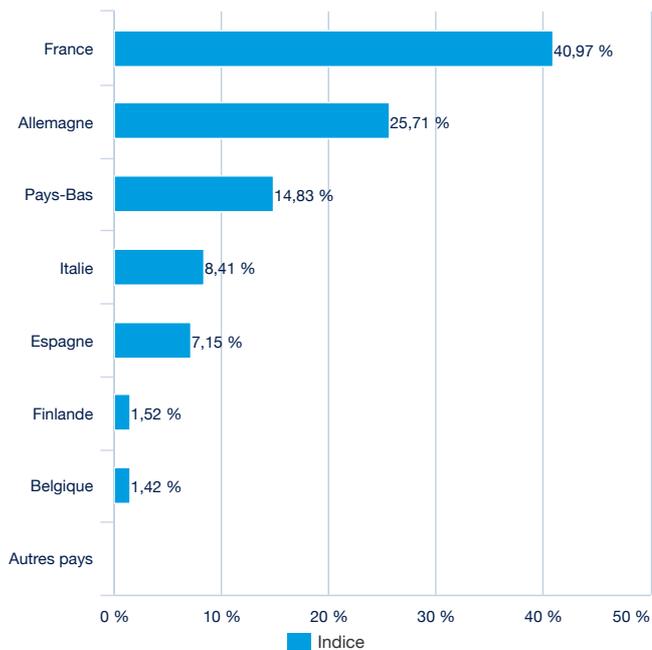
Classe d'actif : **Action**
Exposition : **Zone Euro**

Nombre de valeurs : **50**

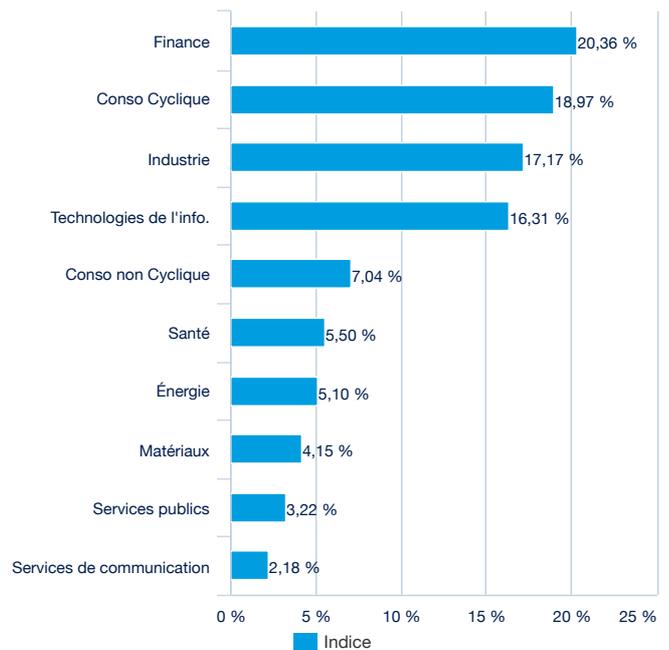
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
ASML HOLDING NV	9,19%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	6,01%
SAP SE / XETRA	5,48%
TOTALENERGIES SE PARIS	4,24%
SIEMENS AG-REG	3,71%
SCHNEIDER ELECT SE	3,36%
ALLIANZ SE-REG	3,05%
L OREAL	2,96%
SANOFI	2,92%
AIR LIQUIDE SA	2,83%
Total	43,75%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTION ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Date de création de la classe	05/06/2007
Date de la première VL	04/06/2007
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions pays zone Euro
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010468983
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,40% (prélevés) - 31/10/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	1 jour
Enveloppe fiscale	Eligible au PEA
Clôture fiscale	Octobre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Nyse Euronext Paris	9:00 - 17:30	EUR	LVE	LVE FP	DJLEVIV	LVE.PA	DJLEVIV
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	LVE	LYXLVE GY	DJLEVIV	LYXLVE.DE	DJLEVIV
Borsa Italiana	9:00 - 17:30	EUR	LVE	DJLEV IM	DJLEVIV	DJLEV.MI	DJLEVIV
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	EUR	LVE	LYLVE SW	DJLEVIV	LYLVE.S	DJLEVIV

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
UNITED KINGDOM (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
UNITED KINGDOM (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info@amundiETF.com

Contact ETF Capital Market

Téléphone +33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat Capital Markets Amundi ETF
Capital Markets Amundi HK ETF

ACTION ■

Fournisseurs d'indices

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'ont aucune autre relation avec Amundi Asset Management que l'octroi de licence pour EURO STOXX 50® et les marques de commerces associées, à des fins d'utilisation en relation avec Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged.

STOXX et ses concédants :

- Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged
- Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged ni dans aucune autre action.
- N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants et la valorisation de Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged.
- N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou au marketing de Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged.
- Ne prennent aucunement en compte les besoins de Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged ou de ses propriétaires lors de la détermination, de la formulation ou du calcul de l'EURO STOXX 50, et n'ont aucune obligation de le faire.

STOXX et ses concédants n'assument aucune responsabilité en relation avec Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged.

En particulier :

- STOXX et ses concédants ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, et récusent toute garantie concernant :
- Les résultats qui doivent être réalisés par Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged, les porteurs de parts du compartiment Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged ou tout autre personne en relation avec l'utilisation de l'EURO STOXX 50® et des données qu'il comporte ;
- L'exactitude ou l'exhaustivité de l'EURO STOXX 50 et de ses données ;
- La qualité marchande et l'adaptation à un objectif particulier, ou l'utilisation, de l'EURO STOXX 50® et de ses données ;
- STOXX et ses concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'EURO STOXX 50® ou de ses données ;
- STOXX et ses concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques manque-à-gagner, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment Lyxor EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged ou d'autres tierces parties.

Avertissement

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Amundi EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).

Le produit est un compartiment de Amundi EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vu de sa commercialisation sur le territoire français.

Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI).

Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundiETF.com

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux « US Persons ». Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 « MIF » ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les « investisseurs qualifiés » au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « Professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable.